

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PIBRAC**

Séance du 9 mars 2021

L'an deux mille vingt et un le 9 mars à 18 h 30, le Conseil municipal de la commune légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Benoît RABIOT, 1^{er} Adjoint au Maire.

Etaient présents : Benoît RABIOT – Laurence DEGERS – Miguel PAYAN – Franck DUVALEY – Nicolas DELPEUCH – Rachel MOUTON – Fanny PRADIER – Marion JOUAN RENAUD – Benoît BEAUDOU – Nathalie NICOLAÏDES – Didier KLYSZ

Ayant donné pouvoir : Honoré NOUVEL à Benoît RABIOT – Brigitte HILLAT à Nicolas DELPEUCH – Guillaume BEN à Franck DUVALEY – Denise CORTIJO à Rachel MOUTON – Maryline LOUIS LHOSTE à Laurence DEGERS – Denis LE BOT à Benoît RABIOT – Gilbert FACCO à Benoît BEAUDOU – José SALVADOR à Miguel PAYAN – Corinne DUFILS JUANOLA à Franck DUVALEY – Nathalie FAYE à Marion JOUAN RENAUD – Nathalie CROSTA à Miguel PAYAN – Laurence TARQUIS à Fanny PRADIER – Yann KERGOURLAY à Fanny PRADIER – Romuald BEAUVAIS à Laurence DEGERS – Bruno COSTES à Nathalie NICOLAÏDES – Gilles ROUX à Nathalie NICOLAÏDES – Odile BASQUIN à Didier KLYSZ

Etait absente : Camille POUPONNEAU

Secrétaire de séance : Marion JOUAN RENAUD

Présente sans voix délibérative : Dorothee CAMPAGNOLLE, Directrice Générale des Services

7 Finances Locales
7.1 Décisions Budgétaires

Délibération n° 202103DEAC18 “BUDGET”

Objet : Adoption du Compte Administratif de l'ECP exercice 2020

Le Conseil municipal examine le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Madame le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré de l'ECP, par Monsieur Miguel PAYAN, adjoint au Maire en charge des Finances et du Budget.

Il prend acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2020, lequel se décompose ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	37 006,27€			34 882,96 €	37 006,27€	34 882,96 €
Opération de l'exercice	369 696,75 €	423 085,77 €	39 715,89 €	15 111,86 €	409 412,64 €	438 197,63 €
TOTAUX	406 703,02 €	423 085,77 €	39 715,89 €	49 994,82 €	446 418,91 €	473 080,59 €
Résultats de clôture		16 382,75 €		10 278,93 €		26 661,68 €
Restes à réaliser			0 €	0 €		
TOTAUX CUMULES	406 703,02 €	423 085,77 €	39 715,89 €	49 994,82 €	446 418,91 €	473 080,59 €
RÉSULTATS DEFINITIFS		16 382,75 €		10 278,93 €		26 661,68 €

VU l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, hors la présence de Madame Camille POUPONNEAU, Maire :

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- APPROUVE le présent compte administratif 2020 du budget de l'ECP.

Pour extrait conforme au registre sont les signatures. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
29	11	28
Pour	Contre	Abstention
28	0	0
Date de la convocation : 26/02/2021		
Date d'envoi et d'affichage de la convocation: 01/03/2021		

Acte rendu exécutoire après :

- dépôt en Préfecture le
- publication, affichage le

L'adjoint délégué,



Benoît RABOT